



Association sportive - Déclaration en préfecture N° W251000850 - Affiliation FFkaraté 0250034
Agrément jeunesse et sports N° 25-5-545 - Siret 4433130020026

Vous trouverez ci-dessous les renseignements concernant les inscriptions **karaté, kobudo et body karaté** pour la **saison 2019-2020**

Reprise des cours à partir du LUNDI 9 SEPTEMBRE 2019

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter

via notre **site internet** www.le-shotokan-besancon.fr, par **téléphone** au **06.88.88.27.01** ou **06.07.60.51.77**

1°) INSCRIPTIONS Les personnes arrivant en cours d'année ont un mois pour régulariser leur inscription. Passé ce délai, nous serons au regret de refuser l'accès au cours jusqu'à régularisation du dossier d'inscription.

Attention : Seuls les **dossiers d'inscription complets** seront acceptés.

Aucune licence-assurance ne sera expédiée à la fédération avant paiement complet de la cotisation et donc aucune assurance ne couvrira l'activité tant que l'inscription et le règlement ne sera pas fait.

2°) HORAIRES :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Vendredi	Samedi
KARATE ENFANTS		Tous niveaux 17h30 à 18h30 Atelier FONTAINE-ARGENT			Enfants Gradés & Ados tous niveaux 10h15 à 11h15 Gymnase St PAUL <hr/> Enfants Débutants 11h30 à 12h30 Atelier FONTAINE-ARGENT
KARATE ADULTES	Tous niveaux 18h30 à 20h30 Gymnase DENFERT-ROCHEREAU		Tous niveaux 20h00 à 22h00 Gymnase DENFERT-ROCHEREAU		
KOBUDO		Adultes et Ados Gradés 19h30 à 21h30 Salle d'arts Martiaux MONTRAPON			
BODY KARATE				Tous niveaux 19h30 à 21h00 Atelier FONTAINE-ARGENT	

3°) TARIFS : pour la saison de septembre 2019 à juin 2020

	ENFANTS De 5 à 15 ans	ADULTES A partir de 16 ans
Licence FFKARATE	46 € (FFKaraté : 37 € + Ligue BFC : 9 €)	
KARATÉ	133 €	190€
KOBUDO		100 €
BODY KARATE		70 €
Pour 2 ou 3 activités	Remise de 15 % de la somme globale hors licence	

Ces tarifs comprennent :

- La licence assurance Fédération Française de Karaté
- L'adhésion à l'association LE SHOTOKAN
- Les cours
- Les stages avec Jean-Pierre LAVORATO, expert fédéral ceinture noire 9^e dan

Modalités de paiement :

- Possibilité de payer avec des **chèques-vacances, tickets loisirs sports, espèces, ou chèques.**
- Possibilité de **paiement en 4 fois (uniquement par chèques)**, qui doivent cependant être joints au dossier au moment de l'inscription, et seront encaissés au **5 de chaque mois**, dès le mois suivant l'inscription sur 4 mois consécutifs)

Remises :

- **Pour plusieurs membres d'une même famille** : déduire 20 € pour la 2^{ème} personne, 30 € pour la 3^{ème} et 40 € à partir de la 4^{ème} personne quel que soit l'activité.
- **Pour plusieurs activités** : remise de 15 % de la somme globale hors licence.

4°) CERTIFICAT MÉDICAL : un certificat médical d'aptitude à la pratique du Karaté (y compris en compétition) et/ou Kobudo ou Body-Karaté est **obligatoire**

5°) CALENDRIER PRÉVISIONNEL POUR LA SAISON 2019-2020 (Pendant les semaines de stage, les cours adultes sont annulés) :

- Stages avec **Jean-Pierre Lavorato**, expert fédéral 9^{ème} dan : du 30 septembre au 4 octobre 2019, du 3 au 7 février 2020 et du 15 au 17 avril 2020

6°) DOSSIER D'INSCRIPTION : À RETOURNER **COMPLET**

- Bulletin d'inscription ci-joint, signé et rempli
- Certificat médical
- Licence FFKDA ci-jointe, signée et remplie
- Cotisation (chèques-vacances, tickets loisirs sports, espèces ou chèques)

BULLETIN D'INSCRIPTION 2019-2020

Nom : Prénom :
Né(e) le : Adresse :
.....
Téléphone : e-mail:

Pour les mineurs :

Je soussigné(e), M. ou Mme
résidant :
joignable au :

autorise mon fils, ma fille à participer aux entraînements
de karaté-do et donne mon consentement pour une intervention médicale ou chirurgicale jugée
nécessaire. Donne pouvoir uniquement au responsable des entraînements en cas de nécessité et
après l'avis du médecin.

**Je m'assure de la prise en charge de mon enfant par le responsable de l'activité en début de
cours, et je le reprends auprès de ce même responsable en fin de séance.**

Autorisations :

J'accepte / je n'accepte pas que l'association Le Shotokan utilise des images réalisées dans le
cadre des activités.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'association LE SHOTOKAN

Fait à, le

Signature (des parents, pour les mineurs) - précédée de la mention "Lu et approuvé"

Situation : Enfant Karaté Adulte Karaté
 Adulte Kobudo Adulte Body Karaté

Somme à régler (hors licence) :

Remise de 15 % pour plusieurs activités :

Remise famille (-20 €, -30€, -40€) :

Licence 2019-2020 (37 € ffkda + 9 € ligue BFC) : **46 €**

Total :

Mode de Règlement :

- Chèques montant de chacun : € , € , € , €

- Espèces : €

- Chèques-vacances : € - Tickets Loisirs Sports : €